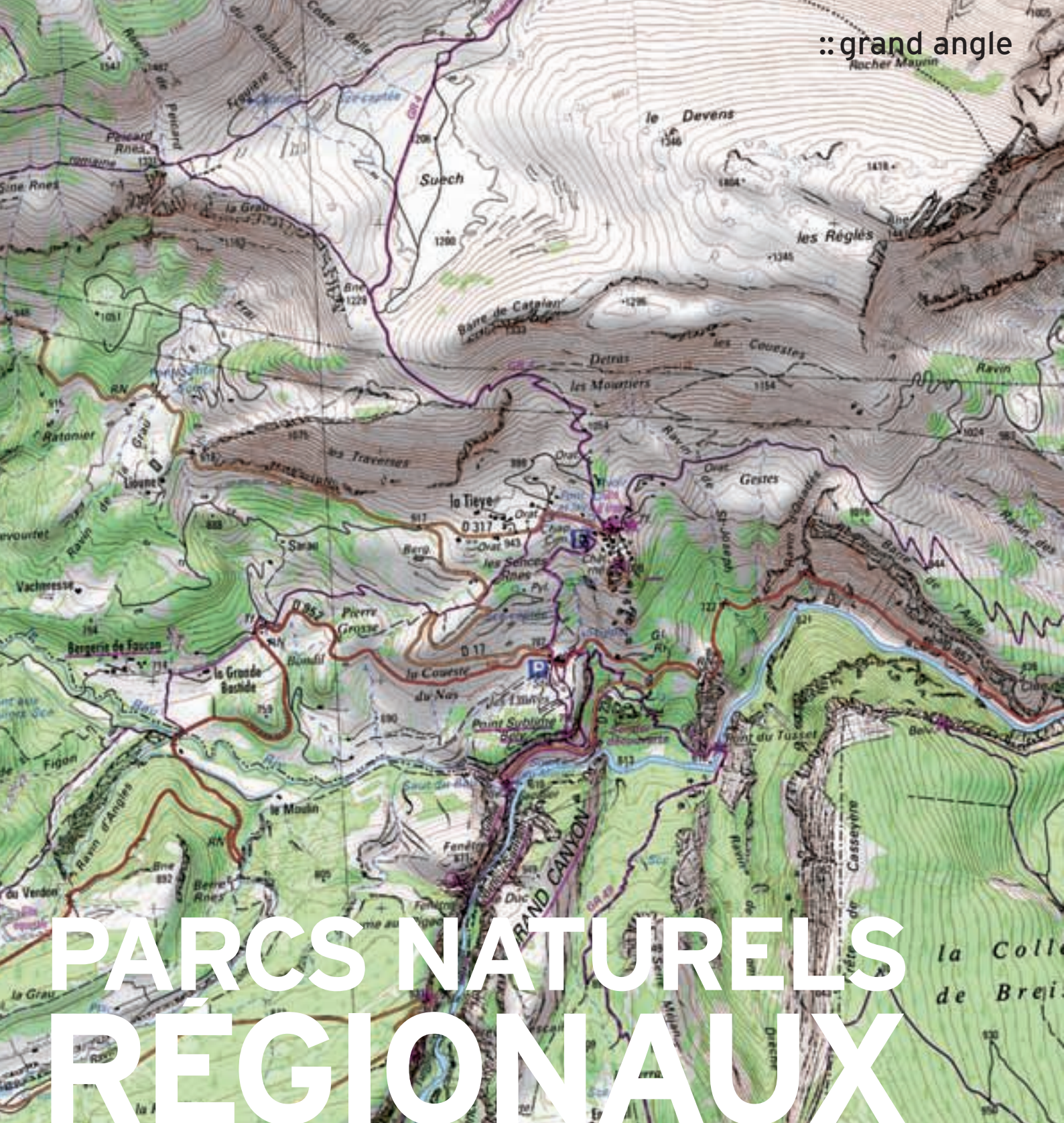




Quarante ans pour inventer une autre vie

Les parcs naturels régionaux fêtent cette année leur quarantième anniversaire. En 1967, leurs créateurs ont posé les bases de ce que l'on appelle aujourd'hui le développement durable. C'est-à-dire l'idée que l'on ne parviendra à préserver efficacement modes de vie, environnement et économies qu'en accordant la priorité à la protection de territoires habités.

Le concept de parc naturel régional est né vers la fin des Trente Glorieuses et moins d'un an avant les bouleversements de Mai-1968.

Une certaine effervescence des esprits commençait alors à poindre. Dès le milieu des années 1960, certains avaient l'intuition qu'en tous les domaines il fallait voir autrement, penser autrement et agir en conséquence. On ne parlait pas encore d'écologie, mais le développement sauvage commençait à inquiéter. Les expressions et termes « civilisation des loisirs », « racines », ou « ressourcement » n'avaient pas encore le sens d'aujourd'hui, mais les citoyens se sentaient des fourmis dans les jambes. Quant aux campagnes, elles se vidaient inexorablement. Rétrospectivement, il est possible de parler d'une société en quête d'autres règles du jeu.

L'AUBE SE LÈVE À LURS, EN PROVENCE

C'est en septembre 1966 qu'une pléiade d'intellectuels et de chercheurs se réunit sous le soleil du Midi et la houlette d'Olivier Guichard, premier délégué à l'Aménagement du territoire, pour entamer un débat sur un nouvel avenir envisageable pour les zones rurales, qui serait fondé sur une réconciliation entre l'activité humaine et la nature. Des sociologues, des naturalistes, des architectes, des artistes, des psychiatres... participent à cette confrontation d'idées, mais la cheville ouvrière de la

© DANIEL MENET/IGN



➤ Vagues sur vagues, le moutonnement des puys, avec, en filigrane, la violence qui a marqué cette région.

© JEAN-LUC MAVEL/PNR LIVRAOIS-FOREZ

rencontre est Serge Antoine, pionnier de l'écologie et du développement durable. Il a construit sa réflexion avec l'aide de Jean Blanc, un ancien berger de la Crau.

C'est de ce « colloque de Lurs » - que, quelques années plus tard, on qualifiera de « *happening* » et qu'on appellerait aujourd'hui « *think tank* » -, qu'est issu le décret de mars 1967 instituant les parcs naturels régionaux. Dès l'année suivante est créée la première mouture du parc de Saint-Amand - Raismes, dans

le Nord, qui porte aujourd'hui le nom de parc de Scarpe-Escaut. Là encore, ses origines sont pittoresques : on doit sa naissance au dynamisme de Georges Donnez, maire de Saint-Amand-les-Eaux. Cet édile, qui héberge alors sur sa commune une des émissions les plus populaires de la télévision, le célèbre « Intervilles », est également capable de s'investir dans des paris complexes, tel le développement par l'environnement et par le patrimoine. La Camargue, le Vercors et la Corse vont suivre. La mécanique est lancée.

EN CHIFFRES

- **1967** : année de parution du décret instituant les PNR.
- **45** : nombre de parcs créés à ce jour (43 en France métropolitaine, 1 en Guyane et 1 à la Martinique).
- **7** : en millions d'hectares, surface cumulée des PNR, soit 13 % du territoire national, concernant 21 régions métropolitaines, 68 départements, 3 706 communes et environ 3 millions d'habitants.



LES PARCS INNOVENT

DE LA « MALLE AUX TRÉSORS » AU GPS THÉMATIQUE...

/// Les formes d'hébergement se sont adaptées aux règles de la « culture parc » et aux nouvelles attentes des visiteurs. Les gîtes Panda, labellisés par le Wild World Fund sont particulièrement en pointe. Confortables, au sein de cadres bucoliques, ils sont dirigés par de véritables amoureux de la nature qui savent prendre des initiatives. À titre d'exemple, ils mettent à la disposition

de leurs clients une mallette, appelée « Malle aux trésors », contenant boussole, jumelles, cartes et documentation. Autre innovation, testée dans le parc national du Mercantour, probablement bientôt étendue à d'autres PNR : la location d'un GPS thématique. En cours de parcours, le randonneur peut s'arrêter près de bornes géolocalisées et écouter un commentaire relatif au site,

sa faune, sa flore ou son architecture et son histoire. Le parc de la Montagne de Reims, lui, utilise des GPS embarqués à bord de véhicules. Le parc du Haut-Jura propose quatre circuits audio-vidéo-guidés à partir d'une carte interactive, une première en Europe. Cette opération appelée Mappemonde est le fruit d'une collaboration avec les Dolomites de l'Alto Bellunese, en Italie.



➤ PNR Livradois-Forez : à découvrir avec la « Malle aux trésors » et le gîte Panda.



© DANIEL MENET/IGN

► PNR du Luberon : cheminée de fée à Rustrel, le « Colorado français », anciennes carrières d'ocre sur plus de 30 hectares.

UNE INVENTION FRANÇAISE...

Pour ce quarantième anniversaire, la Fédération des PNR a choisi pour slogan « Une autre vie s'invente ici ». Car, dès l'origine, c'est bien d'une invention qu'il s'agit, comme le souligne Jean-Marc Michel, directeur de la nature et des paysages au ministère de l'Écologie et du Développement durable : « On parlait d'une idée neuve, strictement française. Celle de territoires habités, et non plus d'espaces peu peuplés. Il fallait les mettre en valeur en fondant le développement sur le patrimoine. L'idée de développement était présente au départ, étant donné qu'en France les espaces sont très souvent occupés, humanisés, transformés et valorisés par l'homme. Leur diversité biologique est liée à leurs modes d'occupation. L'enjeu consistait donc à mettre en place une synergie entre le matériel et l'immatériel. Le patrimoine ne devait plus être "muséifié". Il devenait un acteur et un facteur, un sujet actif et non un objet passif. Une des grandes forces des PNR, c'est d'avoir, dès leur origine, impliqué les acteurs économiques : des agriculteurs, des forestiers, des artisans, mais aussi des entreprises. »

« La marque collective PNR est propriété de l'État, qui l'attribue aux syndicats mixtes qui ont conçu un projet de territoire et qui en font la demande, poursuit-il. Il la concède à une structure territoriale pour une durée de douze ans, à l'issue de laquelle la charte est renouvelée. Elle sert souvent à labelliser des produits locaux,

qu'il s'agisse, par exemple, des promenades en barque dans la Brière, de salaisonnerie dans le Haut-Languedoc ou de jouets dans le Haut-Jura... Elle donne du sens à l'action de terrain, sert de référent national, et des entreprises l'utilisent pour se valoriser. De fait, en 1967, nous inventions aussi la franchise. »

... QUI FAIT ÉCOLE

Ainsi, en quarante ans, quarante-cinq PNR se sont développés en France, constituant ce réseau original d'espaces discontinus mais soudés par une même philosophie d'invention et d'innovation et par un mode d'action commun ressenti comme identificateur par les populations. Les parcs regroupent des intérêts et des acteurs extrêmement divers, car tout le monde est concerné, ceux qui imaginent et préconisent, ceux qui agissent et ceux qui regardent. Ce sont des territoires équilibrés, possédant une forte identité, un projet solidement élaboré et un contrat qui lie les habitants, l'État à travers la charte, les régions et l'ensemble des collectivités territoriales. Cette idée neuve, datant de presque un demi-siècle, demeure novatrice. Elle est devenue un référent, si bien qu'elle a fait école en Europe et dans le monde.

Gérard Moulinas, le directeur de la Fédération des parcs naturels régionaux de France, est très concerné par ce sujet, car son —>

DÉCRYPTAGE

> La Fédération à l'horizon 2020

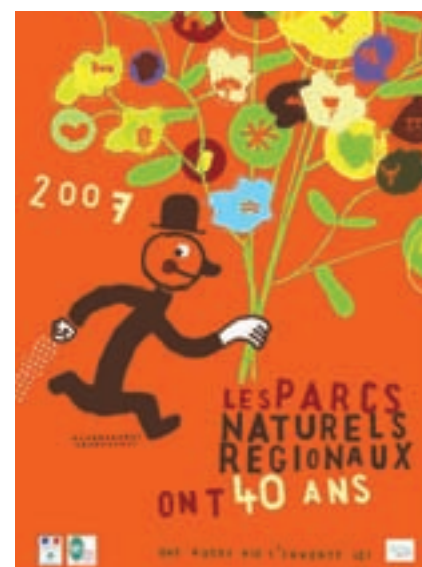
LA FÉDÉRATION DES PNR, qui a contribué à construire et à accompagné les parcs dès leur origine, a pour objectif de soutenir le réseau grâce à un lobbying efficace. La mutualisation est la clé de son succès. Dans un document intitulé *Horizons 2020*, elle a défini quatre orientations et s'est fixé cinq missions.

ORIENTATIONS

- **PRÉSERVER ET VALORISER** des patrimoines vivants ;
- **PARTAGER** un projet de vie avec des hommes et des femmes ;
- **FAIRE VIVRE** une culture « parc naturel régional » ;
- **FAIRE DE LA CHARTE** un contrat de territoire.

MISSIONS

En accompagnement de ces quatre orientations voulues pour l'avenir du réseau des parcs, la Fédération s'est fixé, dans la perspective de 2020, les cinq missions principales suivantes : garantir, valoriser, stimuler, communiquer et agir. Par ailleurs, elle coopère avec les autres pays européens à travers l'organisation Europarc, qui regroupe 450 structures. Enfin, hors d'Europe, elle multiplie les échanges avec le reste du monde, de l'Asie aux États-Unis.



© DAVID FOURRÉ/FPNRF



© JEAN GUICHARD

DÉCRYPTAGE

> L'Armorique et l'IGN

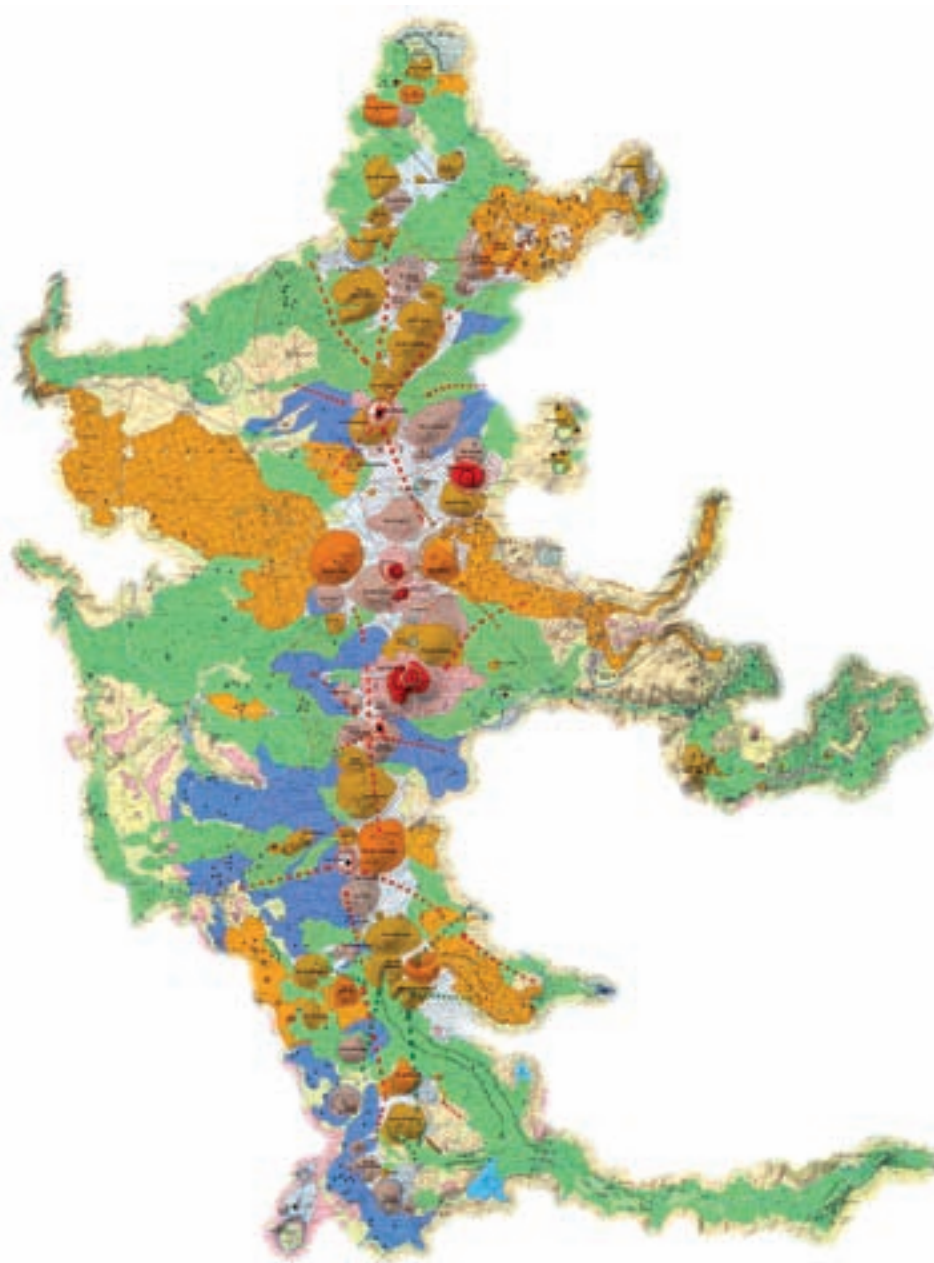
► **CRÉÉ EN 1969, IL S'ÉTEND SUR 172 000 HECTARES, dont 60 000 en espace maritime, et compte 52 000 habitants sur 39 communes adhérentes. En mars 1999, il a signé une convention avec l'IGN pour l'expérimentation des BD TOPO® et BD ORTHO® sur l'« utilisation des sols pour l'épandage d'effluents agricoles ». Et le 19 juillet 2001 a vu le début de la réalisation d'une carte « Culture-environnement », en partenariat avec l'IGN.**

—> institution a tissé un réseau d'alliances avec les nombreux pays qui ont adopté nos principes, ou sont en passe de le faire : *« Si nous comparons les Naturparke allemands avec les PNR français, la balance penche en notre faveur. En Allemagne, en dépit des Länder et de la décentralisation fédérale, le champ des compétences d'un parc en tant que structure de développement est beaucoup plus restreint. Le modèle français est devenu le référent international. Les Suisses, les Belges, les Italiens, les Espagnols adoptent notre concept. On le voit progresser en Amérique latine, en particulier au Brésil, ainsi qu'autour du bassin méditerranéen ou en Pologne et, dans une moindre mesure, en Asie. Je pense que l'essentiel de notre influence réside dans le fait qu'ils ont adopté notre devise fondamentale : il vaut mieux convaincre que contraindre. C'est la clé d'un développement territorial librement consenti et dûment cosigné par l'ensemble des partenaires. »* Cette assertion de base fut fondatrice du projet, et demeure garante de son succès. Un succès que le public, qu'il soit français ou d'origines diverses, confirme à travers un taux de fréquentation sans cesse croissant.

L'ÉMERVEILLEMENT POUR TOUS

Jean-Marc Michel situe l'« émerveillement » en amont de la prise de conscience des responsabilités et de l'action. C'est, selon lui, d'abord cette première impression qui cimenter le sentiment d'appartenance. L'enjeu touristique est considérable. Il suffit de consulter le décret de 1967 pour constater que « l'accueil du public » y figure comme une priorité et doit participer à l'éducation à l'environnement. Revenant sur les réactions que l'initiative suscita parfois, Gérard Moulinas ironise : *« L'idée de départ consistait à vouloir créer, face à l'expansion urbaine et à la désertification des campagnes,*

► **PNR d'Armorique. Le phare de la Jument (Ar-Gazec en breton), du nom du rocher sur lequel il a été bâti en mer d'Iroise au large d'Ouessant, l'une des cinq îles du parc (voir www.jean-guichard.com).**



➤ Extrait de la carte *Volcanologie de la chaîne des puys* réalisée par l'EAVUC à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand (*Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne*, 4^e édition, 2004), à partir des SCAN 25° de l'IGN. La chaîne, qui compte une centaine de volcans assoupis, s'étend sur 50 kilomètres et couvre 13 640 hectares.

un nouveau tourisme rural et patrimonial. Or, Le Canard enchaîné s'esclaffe à l'époque: "[Cela] équivaut à construire une usine marémotrice à l'heure des centrales nucléaires. [...] Proposez-leur la Brière, vous les ferez bien rire: ils bouclaient justement leurs valises pour Tahiti." Tout le monde peut se tromper. »

Et le monde a changé! Les notions de racines, de patrimoine, et les déplacements plus fréquents et plus courts vers un accessible immédiat ont pris le pas sur l'exotisme planétaire. Beaucoup de destinations lointaines sont devenues, de plus, problématiques ou dangereuses. L'heure est à la réappropriation culturelle. Faire vivre, faire voir, aider à développer dans le cadre de tous les « durables », entraîner l'adhésion, la participation et l'action librement consenties... sont les idées-forces de la « culture parcs ».

UNE RÉFLEXION POUR L'AVENIR

« Depuis dix ans, au moment où les parcs ont intégré la notion de développement durable, la Fédération a travaillé, pour le compte de la Fédération européenne, sur une charte du tourisme durable. Là encore, le réseau français est le réseau leader puisqu'une quinzaine de territoires en sont déjà signataires et que ceux qui n'ont pas signé en adoptent les principes. Cette charte demande à chaque acteur de faire un pas dans la bonne direction. Tous les hôtels, par exemple, sont soumis à des critères de qualité. Non seulement en matière de confort mais également en ce qui concerne les matériaux de haute qualité environnementale (HQE) de leur structure, leurs systèmes d'épuration, les énergies qu'ils utilisent... » précise encore Gérard Moulinas. ➔

© PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

DÉCRYPTAGE

➤ Pour en savoir plus

➤ **FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX :**

I + I www.parcs-naturels-regionaux.fr

➤ **MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE**

ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

I + I www.ecologie.gouv.fr

➤ **LES CARTES IGN DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX :**

I + I www.ign.fr



➤ PNR d'Armorique : la presqu'île de Crozon.



➤ PNR d'Armorique : sur l'île d'Ouessant.

© DANIEL MENET/IGN

© DANIEL MENET/IGN

—> Aucun parc ne peut prétendre à une excellence simultanée dans tous les domaines. Selon sa spécificité, il peut être plus axé sur l'agriculture, la protection de la faune et de la flore ou sa relation avec ses forêts, comme le parc Normandie-Maine. Certains mettent l'accent sur l'urbanisme et l'habitat, en particulier le Luberon, d'autres, comme le Vercors, le Luberon encore, le Vexin français et le Pilat, sont particulièrement concernés par le tourisme « soutenable » ou l'évolution climatique. Le parc des Volcans d'Auvergne est riche de ses réserves naturelles et de ses sites classés. Le parc d'Armorique, avec ses îles et ses phares au bord de la mer d'Iroise, fera rêver les nostalgiques des trois-mâts barques et des cap-horniers. La palette d'activités et de surprises que ces territoires proposent est trop vaste pour qu'il soit possible de la détailler. Pour les amateurs d'équitation, citons la Cavalée bleue dans le parc du Livradois-Forez, les innombrables musées et écomusées, les Maisons de l'eau, les intéressantes Routes des métiers ou encore celle du sel...

UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Mais tous travaillent au maintien ou à la reconstitution de la biodiversité, d'où la fascinante richesse de leurs patrimoines. Certaines initiatives récentes sont particulièrement porteuses d'avenir, tels les concours de prairies

EN CHIFFRES

- ▶ **1968** : année de création du premier parc naturel régional, Scarpe-Escaut (Nord).
- ▶ **2007** : les Alpilles (Bouches-du-Rhône), 45° PNR.
- ▶ **24 500** : en hectares, la taille du plus petit, le PNR de la Haute-Vallée de Chevreuse (Yvelines).
- ▶ **375 000** : en hectares, la superficie du plus vaste, le parc naturel régional de Corse.



▶ PNR du Luberon : les carrières d'ocre de Roussillon.

fleuries du parc du Massif des Bauges. Ils impliquent directement les cultivateurs, dans l'entretien d'une flore aussi diverse que possible. Citons enfin les nouveaux corridors écologiques comme ceux du parc des Landes de Gascogne. Gérard Moulinas en résume les objectifs : « *Aujourd'hui, les territoires sont de plus en plus fractionnés, autant de barrières à la pénétration et à l'échange des espèces. Certaines zones ont créé des "cha-pelets" continus afin de lutter contre les isolats. Actuellement, nous développons une*

réflexion afin de les étendre à l'échelle nationale, ce qui permettrait de constituer un véritable continuum écologique. »

Beaucoup reste à faire, mais le chemin parcouru au cours de ces quatre décennies est impressionnant : prise en compte de l'environnement au quotidien – qu'il soit naturel ou culturel –, développement social et économique respectant les impératifs écologiques, nouveau regard de chacun sur sa propre responsabilité civique, nouvelle solidarité entre l'ensemble des acteurs. En somme, une autre citoyenneté.



▶ Extrait de la carte en relief IGN Baronnies-Ventoux-Luberon au 1 : 100 000.

© BERNARD DELBEY/IGN

LE LUBERON À LA CARTE

TROIS CARTES IGN PERMETTENT DE DÉCOUVRIR CE PARC NATUREL RÉGIONAL.

/// **Le PNR du Luberon** s'étend sur 165 000 hectares, de Cavaillon (Vaucluse) à Villeneuve (Alpes-de-Haute-Provence), de part et d'autre de la montagne du Luberon. Outre une faune et une flore d'une rare diversité, il abrite un patrimoine architectural et paysager de grande valeur sur un territoire comptant 155 000 habitants, répartis dans 71 communes. En décembre 1997, il a été

admis par l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) dans le réseau mondial des réserves de biosphère. Il est ainsi élevé au rang de « modèle vécu » du développement durable, où l'on expérimente et démontre que le développement social et économique et, plus largement, la satisfaction des besoins des populations peuvent être associés

au maintien de la diversité des espèces animales et végétales et à la préservation du cadre de vie. Pour mieux le découvrir, cinq cartes IGN sont disponibles :

- 📍 **4 CARTES DE RANDONNÉES TOP25® (31420T, 32420T, 32430T ET 33420T) 9,50 €**
- 📍 **1 CARTE TOURISTIQUE DE L'ESPACE ET DU PATRIMOINE PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON AU 1 : 60 000 7,50 €**

► Carte IGN du parc naturel régional d'Armorique au 1 : 100 000, dans la série « Découverte des parcs de France ».



© BERNARD DELBEY - DANIEL MENET/IGN

EVADEO, LE GPS DE L'IGN

LA TOPO MISE EN INFO

/// Le GPS multi-usage « Routes et promenades » Evadeo, dont une nouvelle version est disponible dès cet été, permet de combiner l'itinéraire routier d'accès à une randonnée avec la création de son parcours grâce aux cartes IGN au 1 : 100 000 par défaut, ainsi qu'au 1 : 25 000 téléchargeables pour 1 euro pour 100 km². Les quelque 1 700 000 références de sa base de données toponymiques (la BD NYME®) facilitent toute recherche rapide, qu'il s'agisse d'un hameau, d'une chapelle, d'un dolmen... Evadeo est compatible avec Géoorando®. Yann Sorton, chef de marché, ajoute quelques précisions sur l'originalité de ce produit : « Evadeo se distingue des autres GPS par le fait qu'il contient la carte topographique de l'IGN. C'est une première ! Il propose toutes les informations sur l'occupation du sol, le bâti, les courbes de niveau... On peut calculer un itinéraire direct ou se créer sa propre randonnée en choisissant des points de passage. L'avantage du GPS multi-usage, c'est de pouvoir être guidé en mode routier jusqu'au point de départ de la balade, de basculer en mode rando et de suivre son itinéraire préenregistré. »

➤ www.evadeo.ign.fr

© DANIEL MENET/IGN

► PNR du Luberon : le moulin tour de Montfuron, construit sous Louis XIV, vient d'être rénové.



SUR LES SENTIERS AVEC L'IGN

Les parcs utilisent très largement les bases de données numériques professionnelles de l'IGN pour gérer leur fonctionnement et leurs projets*. Mais l'Institut est avant tout apprécié du touriste ou du randonneur pour l'exactitude et la grande variété de ses cartes papier.

Parmi toutes les productions de l'IGN destinées au grand public, les cartes de randonnées sont les plus largement plébiscitées. Au nombre de 1800, elles couvrent l'ensemble du territoire et se répartissent en deux séries : les TOP 25®, au 1 : 25 000 (1 cm = 250 m), sur les zones à forte vocation touristique, et les TOP 100®, au 1 : 100 000 (1 cm = 1 km), pour le reste de la France. La responsabilité de l'IGN en tant qu'éditeur est prééminente, ainsi que le précise Nathalie Leidinger, chef de produit cartographique : « En 2006, nous avons remis à jour les cartes du Var, donc d'une partie du PNR du Verdon. Nous avons signé une convention avec le parc, qui nous a fourni essentiellement les sentiers qu'il gère, mais nous conservons strictement les spécifications de la carte de base. Il ne s'agit pas d'une coédition. Il faut savoir que, pour ces mises à jour, le topographe de l'IGN chargé de la collecte des informations passe environ cinq semaines sur le terrain, en contact étroit avec les responsables locaux. Par exemple, tel lieu de baignade est-il dangereux ou pollué ? On le supprime. Peut-on en porter un autre, plus sûr ? Ces informations nous aident à actualiser la carte de base. »

La problématique change un peu avec la série « Découverte des parcs de France », dix-huit cartes à ce jour. Comme l'explique Nathalie Leidinger, « les cartes des PNR sont le produit d'une coédition effective entre les parcs et l'Institut.

Ainsi, l'intégralité de l'information que le parc désire mettre en valeur y figure. Le document est construit en commun, y compris sa charte graphique. Les acteurs locaux apportent leurs connaissances, et l'IGN son savoir-faire. Les échelles diffèrent en fonction de l'étendue du parc et de la préférence du partenaire. Normandie-Maine est ainsi au 1 : 100 000, tandis que notre dernière production, le Haut-Jura, est non seulement au 1 : 50 000 mais aussi divisée en deux cartes. Les zones montagneuses sont les plus belles, car en plus de la BD CARTO®, qui sert de fond à tous ces documents, nous l'enrichissons de diverses couches du référentiel à grande échelle (courbes de niveau du SCAN 25®, BD TOPO®...), afin que figurent au mieux les dénivelés. Enfin, sur toutes ces cartes, les fonds sont légèrement atténués afin que la surcharge d'informations ressorte au premier plan. »

* Voir IGN Magazine n° 23 (PNR du Haut-Jura) et n° 35 (parc national des Écrins).



► PNR du Haut-Jura : l'une des cascades du Hérisson.